

BORDEREAU DE COTISATION RÉGIONALE

1^{er} Trimestre 2020

À RETOURNER À L'UNION RÉGIONALE ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2020

VOS INFORMATIONS

Nom de la coopérative

.....

.....

Nb associés salariés

Nb salariés

Catégorie de la coopérative

Coopérative de la distribution

Autres coopératives

(1) Taux de sociétariat%

(2) Taux de cotisation applicable%

(3) Résultat avant IS€

COTISATION SUR CHIFFRE D'AFFAIRES OU MARGE

Base = CA encaissé ou marge 1 ^{er} Trimestre 2020	Taux de cotisation	Montant HT cotisation	TVA = HT x 20%	Cotisation TTC = HT + TVA
.....€	X%	=€	+€	=€
				-€
				=€
				Montant TTC cotisation 1^{er} Trim 2020
			€

Trop versé sur cotisations antérieures*
 Trop versé décalaré sur les exercices antérieurs et non imputé

COTISATION SUR LE RÉSULTAT

Clôture exercice le /.... /....

Résultat avant IS (3)	Report à nouveau négatif	Base de cotisation
.....€	-€	=€

Base de cotisation	Taux cotisation annuelle	Montant HT	TVA TVA appliquée : 20%	Montant TTC à payer
.....€	X 1%	=€€€

CALCULÉE SUR LE RÉSULTAT AVANT IS

COTISATIONS /CA + RÉSULTAT
 RÈGLEMENT À L'ORDRE DE
 L'URSCOP OCCITANIE - PÔLE PYRÉNÉES

Fait à,
 le /.... /....

Signature

NOTICE

(1) CALCUL DU TAUX DE SOCIÉTARIAT = Nb associés salariés / Nb salariés x 100

Les salariés doivent être en activité (tous contrats de travail- CDI- CDD- Intérim...) et sont décomptés en nombre d'individus quelque soit le temps de travail.
 Si aucun salarié dans la coopérative, alors le taux de cotisation est de 0,20% pour les coopératives de la distribution ou de 0,10% pour les autres coopératives.

(2) DÉTERMINATION DU TAUX DE COTISATION APPLICABLE = en fonction de la catégorie de la coopérative et du taux de sociétariat

Autres coopératives	
Taux de sociétariat	% du chiffre d'affaires HT
- 50%	0,10%
+ 50 à 80%	0,08%
+ 80%	0,05%

Coopérative de la distribution	
Taux de sociétariat	% de la marge brute
- 50%	0,20%
+ 50 à 80%	0,16%
+ 80%	0,10%

(3) RÉSULTAT DU DERNIER EXERCICE CONNU (si encore aucune cotisation assise sur ce résultat n'a été payée)